

S N V SNV rappelle Ailes de poulet jaune



- Noms des modèles ou références concernés : Ailes de poulet jaune conditionnées en poche sous vide Marque Sélection du Volailleur
- Marque : Sélection du Volailleur
- GTIN 3571320456879 Lot 0244091521 Date limite de consommation 01/04/2024
- Conditionnements : poche sous vide
- Date début/fin de commercialisation : du 23/03/2024 au 01/04/2024
- Température de conservation : Produit à conserver au réfrigérateur
- Marque de salubrité : FR 61 096 020 CE
- Zone géographique de vente : 64300 Orthez
- Distributeurs : E. Leclerc Orthez

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Détection du germe *Listeria monocytogenes*
- Risques encourus par le consommateur : *Listeria monocytogenes* (agent responsable de la listériose)

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Détruire le produit.
- Préconisation sanitaire :

Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RE COURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : mercredi 24 avril 2024

CONTACT

- Numéro de contact : 0233303400
- Informations complémentaires publiques : Produit en DLC dépassée

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre